



SERVICE IMMOBILIER

Notre négociatrice en immobilier est à votre service pour :

- **Vous proposer des biens immobiliers à l'achat**
- **Assurer la vente de votre bien**
- **Expertiser votre bien**

Tous les frais, droits et émoluments de l'acte authentique de vente seront supportés par l'acquéreur, ainsi que les honoraires de négociation calculés comme suit :

Jusqu'à 50.000 €	forfait de 3.600,00 € TTC
de 50.001 à 80.000 €	7 % TTC
de 80.001 € à 220.000 €	5 % TTC
Supérieur à 220.001 €	4 % TTC

Contact : Mme Christelle BERTHONNEAU

06-71-16-85-98 – serviceimmo.85089@notaires.fr